

# La situation des minorités Montagnardes au Cameroun

Alawadi Zelao, Ph/D<sup>1</sup>

## Introduction

Lorsqu'on parcourt les documents officiels de l'Etat du Cameroun ainsi que les rapports des organismes (nationaux et internationaux) travaillant sur les questions de « minorités », il ressort clairement que les Montagnards, notamment ceux de la région de l'Extrême-Nord, font partie intégrante des composantes sociologique dites « populations autochtones » ou « minorités »<sup>2</sup>. La Loi fondamentale du 18 janvier 1996 reconnaît l'existence des minorités et requiert que l'Etat veille à la protection et à la promotion de leurs droits. En effet, si les Montagnards sont ainsi reconnus comme groupes minoritaires, la littérature sur les minorités au Cameroun fait la part belle aux autres groupes à savoir : les Mbororo et les Pygmées<sup>3</sup>. Cette réflexion se propose de combler ce vide en mettant en exergue les éléments constitutifs des minorités Montagnardes, les défis qu'elles affrontent dans le contexte de la vie moderne et les indicateurs qui montrent leur marginalisation dans la communauté nationale.

Les Montagnards forment une hétérogénéité sociologique (plusieurs tribus), linguistique (chaque groupe dispose d'une langue) et religieuse (chrétiens, animistes, islamisés). Essentiellement basés dans la région de l'Extrême-Nord<sup>4</sup>, les Montagnards dominant, au plan numérique, les départements de Mayo-Tsanaga (Mafa, Kapsiki, Goudé, Hidé, Bana...), de Mayo-Sava (Podoko, Mouktélé, Zoulgo, Mouyeng,

---

<sup>1</sup> Sociologue, enseignant-chercheur, UYI/UPAC, E-mail :alazelao@yahoo.fr

<sup>2</sup> Cf. Albert Barume, *Etude sur le cadre légal pour la protection des droits des peuples indigènes et tribaux au Cameroun*, OIT, 2005 ; « La situation des droits des peuples autochtones au Cameroun. Rapport supplémentaire soumis suite aux 15<sup>e</sup>-19<sup>e</sup> rapports périodiques du Cameroun (CERD/C/CMR/19) », 2010 ; Samuel Nguiffo et Nadine Mballa, « Les dispositions constitutionnelles, législatives et administratives relatives aux populations autochtones au Cameroun », s/d. Sur le plan scientifique ces minorités bénéficient également d'une abondante littérature. S'agissant des minorités Mbororo, voir Michaela Pelican, "Mbororo on the move: from pastoral mobility to international travel", *Journal of contemporary African studies*, Vol. 29, n°4, 2011, pp. 427-440; "Complexities of indigeneity and autochtony. An African example", *American ethnologist*, Vol. 36, n°1, 2009, pp. 52-65; « Mbororo claims to regional citizenship and minority status in North-West Cameroon », *Africa*, 78 (4), 2008, pp. 540-560. Sur les minorités et l'autochtonie en général au Cameroun lire Ibrahim Mouiche, *Démocratisation et intégration sociopolitique des minorités ethniques au Cameroun. Entre dogmatisme du principe majoritaire et centralité des partis politiques*, Dakar, CODESRIA, 2012 ; James Mouangue Kabila, *La protection des minorités et des peuples autochtones au Cameroun. Entre reconnaissance interne contrastée et consécration universelle réaffirmée*, Paris, Dianoia, 2009 ; Antoine Socpa, *Démocratisation et autochtonie au Cameroun. Trajectoires régionales divergentes*, Munster, Lit Verlag, 2003.

<sup>3</sup> Cf. Séverin Cécile Abéga et Patrice Bigombe Logo (dir), *La marginalisation des Pygmées d'Afrique centrale*, Saint-Geomes, Afrédit, 2006 ; *Enjeux. Bulletin d'analyses géopolitiques pour l'Afrique centrale*, « Exclusions en Afrique centrale », n°44, 2010.

<sup>4</sup> Des groupes montagnards existent également dans la région du Nord notamment dans les départements de Faro et Déo (Dowayo), de la Bénoué (Fali) et de Mayo-Louti (Guidar).

Guemjek...) et de Diamaré (Mofou, Molko, Mboko...). En dépit des transformations qui affectent aujourd'hui leurs régions, beaucoup des Montagnards continuent de vivre dans les montagnes<sup>5</sup>. Là ils y mènent une vie austère en raison notamment du déficit d'infrastructures de développement.

L'étude présente d'abord les caractéristiques des peuples des montagnes comme groupes minoritaires. Ensuite, elle esquisse les défis auxquels sont confrontés ces peuples face aux mutations induites par la modernité. Et enfin elle analyse la marginalisation des minorités Montagnardes aux plans politique, économique et socioculturel. L'étude s'appuie principalement sur les Montagnards du département de Mayo-Sava ; cependant la situation analysée est sensiblement vécue par la plupart d'autres groupes des montagnes dans les régions de l'Extrême-Nord et du Nord.

## I- Les peuples des montagnes et leurs figures de minorité/autochtonie

### a) Des peuples ayant pour écosystème la montagne

La montagne constitue le site naturel d'habitat et de vie socioculturelle (lieu de rite et de pratique culturelle), socioéconomique (lieu de subsistance et de production) et sociopolitique (sommets des montagnes comme indice de pouvoir) des minorités Montagnardes. Pour beaucoup d'auteurs l'installation des Montagnards dans leurs sites écologiques actuels se situerait avant le 10<sup>ème</sup> siècle. Ainsi Urvoy<sup>6</sup> situe autour du 6<sup>ème</sup> siècle la présence des Montagnards dans ces zones fortement accidentées par des rochers. Jean-Yves Martin parle d'une « *occupation pré-historique* »<sup>7</sup>, c'est-à-dire bien avant l'arrivée des empires transsahariens. Pour prendre la mesure de la relation symbiotique et harmonieuse qui existe entre les montagnes et les montagnards, il faut surtout observer leurs comportements dans ces régions. Les différents groupes des montagnes ont réussi à domestiquer leur environnement écologique au point d'en faire un lieu d'habitat paisible.

Il faut surtout observer les pratiques culturelles et cultuelles qui s'organisent dans ces régions. De fait ce sont les sommets des montagnes qui servent des lieux et d'espaces de manifestations religieuses. Ce sont généralement les prêtres de culte, les chefs des montagnes (*ébay kutè/mala kutè*) en langue Zoulgo) qui président à ces manifestations qui se déroulent dans un esprit de totale sacralité. C'est également en montagnes que sont enterrés les montagnards qui meurent en ville ou éloignés de leurs lieux d'origine. A l'évidence, la montagne symbolise l'espace où le montagnard exprime son identité authentique et originelle<sup>8</sup>.

---

<sup>5</sup> Roland Breton et Guy Maurette, *Montagnards d'Afrique noire. Les hommes de la pierre et du mil. Haut-Mandara, Nord-Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 1993.

<sup>6</sup> Yves Urvoy, *Histoire de l'empire du Bornou*, IFAN, Mémoire n°7, 1949.

<sup>7</sup> Jean-Yves Martin, *Les Matakam du Cameroun*, Paris, ORTSOM, 1970, p. 25.

<sup>8</sup> Charlotte Von Graffenried, *Das Jahr des Stieres. Ein opferitual der Zulgo and Gemjek in Nordkamerun*, Universitatverlag Freiburg Schweiz, 1984.

A force d'anthropogisation de la montagne, de son humanisation et de son enculturation, la montagne est devenue une réalité socioculturelle intégrale, un « fait social total ». Chaque massif ou colline porte le nom soit d'un clan, soit d'une grande famille. Ainsi on dit toujours « Kutè Koutenak » (montagne du clan Koutenak), « Kutè Mbélè » (montagne du clan Mbélè), « Kutè Ndambala » (montagne du clan Ndambala), « Kutè Daboua » (montagne du clan Daboua), « Kutè Gadabak » (montagne du clan Gadabak), « Kutè Krom » (montagne du clan Krom)... L'identité des minorités Montagnardes reste largement marquée par l'autochtonie. Ils se disent être propriétaires des montagnes qu'ils occupent depuis des lustres. « Kutè kwa » (notre montagne) disent les Zoulgo de Tokombéré. Chez les Podoko la montagne renvoie également à un quartier ou à un territoire occupé par un clan. On dit « Dzagna Dizla » (montagne du clan Dizla), « Dzagna Oudjilah » (montagne du clan Oudjilah), « Dzagna Slawa » (montagne du clan Slawa), « Dzagna Slavada » (montagne du clan Slavada). Ainsi à l'opposé des Mbororo et des Pygmées dont la propriété foncière leur est régulièrement contestée, les Montagnards exercent leurs droits de propriété sur les terres qui leur ont été léguées par leurs ancêtres. La montagne est un trait fondamental des Montagnards. Elle structure l'action des communautés dans leur organisation sociale et dans leurs rapports aux autres.

Pendant la colonisation, des préjugés ont été développés à l'encontre des peuples des montagnes. Ils furent ainsi traités comme des « refoulés » ou des « migrants saisonniers » ; comme pour dire que ces peuples n'étaient pas des Montagnards d'origine, de longue date. Et que leur présence dans les montagnes serait la conséquence directe des conquêtes des sociétés islamique lancées à leurs endroits. L'historien camerounais Engelbert Mveng note pourtant que : « *Il faut définitivement abandonner la légende qui voulait que les Foulbé aient refoulé les kirdi sur les montagnes. Les montagnes furent habitées bien longtemps avant eux. Il y eut refoulement dans des cas très rares* »<sup>9</sup>. Lorsqu'on observe les comportements des groupes sociaux vivant dans les montagnes, il est loisible de dire que leur installation en ces lieux remonte à un temps bien lointain même s'il peut être risqué de le situer avec exactitude.

Au-delà des techniques culturelles en terrasses régulièrement évoquées par les analystes, il faut davantage mettre en exergue les usages socioreligieux et sociopolitiques qui sont faits de la montagne. Comme nous l'avons déjà mentionné, pour les montagnards, la montagne se présente comme un vaste autel qui sert de lieu et d'instrument aux manifestations culturelles et culturelles. Au plan sociopolitique, c'est au sommet des montagnes que s'installent les familles régnautes. Le chef des montagnes occupe une position surmontée par rapport aux autres membres de la montagne. C'est dire combien, il y a une anthropologie de la montagne que les communautés ont esquissé pour une vie sociale organisée et structurée.

---

<sup>9</sup> Engelbert Mveng, *Histoire du Cameroun*, Yaoundé, SOPECAM, 1962, p. 201.

Historiquement chargée, la montagne aura en effet assumé la fonction de bouclier contre les conquérants musulmans. Véritable forteresse par ici, espace pierreux par là, la montagne a fortement compliqué l'escalade des cavaliers peuhls dans ces milieux.

### ***b) Des peuples attachés à leurs valeurs socioculturelles***

En général, les peuples autochtones se distinguent de l'ensemble des groupes dominants par leur mode de vie culturel et social. Ces peuples mènent en effet une vie sociale spécifique. Restés longtemps en marge des mutations qui affectent d'autres groupes sociaux, les minorités sont plutôt influencées par leur mode de vie traditionnel. Ainsi les peuples des montagnes de l'Extrême-Nord restent largement marqués par leurs valeurs culturelles traditionnelles. D'abord leur refus de s'ouvrir au monde extérieur s'est longtemps manifesté par leur encastrement dans les montagnes dont le relief apparaît aux premiers regards comme une zone difficile à habiter. Aussi pendant la période coloniale et postcoloniale, les pouvoirs publics ont mis en place les politiques de migrations qui consistaient à faire descendre les Montagnards en plaine pour les cultures de rente (coton, arachides...).

Cependant malgré la rudesse des mesures prises par les autorités publiques, les Montagnards vont garder une relation continue avec leurs zones d'origines en procédant à des allées et venues entre la montagne et la plaine. C'est ce qui explique pendant longtemps, les sociétés des montagnes ont été considérées comme réfractaires au développement et à la modernité. Or ce qui caractérise les peuples autochtones, c'est cet attachement viscéral à leur environnement écologique qui fait désormais partie intégrante de leur identité, de leur histoire et de leur cosmogonie. Les peuples des montagnes se sentent étrangers en plaine ; ces espaces qui sont pris d'assauts par les conquérants islamiques sont désormais dénués de sens religieux et culturels pour les Montagnards. C'est ce qui explique que même dans le contexte de migrations forcées, les Montagnards transposent toujours leur mode de vie dans les zones où ils émigrent en plaine. Ainsi dans les zones des migrations comme Ngong, Lagdo, Touboro, Mbaimboum...les Montagnards reproduisent le même système d'habitat, les mêmes habitudes alimentaires et organisent des manifestations culturelles en hommage de leurs ancêtres.

Lorsque ceux-ci font face à des problèmes difficiles à dénouer en terre d'accueil, les Montagnards reprennent le chemin des villages d'où avec leurs communautés d'origine, ils procèdent à l'organisation de toute une série de scènes culturelles en direction et en hommage de leurs ancêtres vivants ou morts afin que ceux-ci intercèdent auprès des divinités pour la bonne santé, le bonheur et la prospérité des membres de la collectivité toute entière. Ainsi les Montagnards ne coupent pas totalement les liens avec leurs milieux d'origines. Car le montagnard migrant est conscient de ce que c'est en effet dans la montagne que se trouve l'essentiel de sa culture, de son identité et de son patrimoine. Il ne peut se définir qu'à partir de tel

massif, de telle colline ou de telle montagne qui ne sont plus seulement des milieux naturels, des réalités extérieures à la vie des communautés, mais davantage des espaces religieusement et socialement chargés.

### **c) Des peuples soumis aux conquêtes des sociétés islamiques**

A l'instar d'autres groupes sociaux au Nord-Cameroun, les Montagnards ont été confrontés aux mouvements de conquêtes des sociétés islamiques dès la fin du 17<sup>ème</sup> siècle. En direction de ces régions, ce sont des battues esclavagistes qui ont été lancées par des empires bornouan, haoussa et peuhls. Régions densément peuplées, les zones des montagnes ont longtemps servi comme des réservoirs de transactions des espèces humaines. Aujourd'hui la mémoire fourmille de mille et une scènes de captures des hommes valides, des jeunes gens vigoureux et des femmes à la beauté naturelle. Face à la pénétration guerrière des conquérants musulmans, les montagnards ont mis en place des mécanismes de défense. Ce dispositif s'est traduit dans le système de construction des bâtisses traditionnelles. Les maisons reposent sur des fondations pierreuses d'une longueur qui varie de deux à trois mètres voire plus dans certaines localités (chez les Podoko par exemple).

Les montagnards ont ainsi pris l'habitude d'élever des digues murales pour contrer l'escalade des cavaliers peuhls et mandara. Ceux des montagnards installés en plaine ou aux flancs des massifs ont dû opérer des replis tactiques au cœur des montagnes d'où ils décochaient des flèches acérées aux intrépides envahisseurs qui, à cette époque visaient à se constituer des enclaves d'esclaves et à prendre possession des espaces encore clairsemés. Ce fut un temps essentiellement turbulent modulé par la guerre sainte ( *Jihad* ) lancée par Othman dan Fodio en 1804 et dont les coreligionnaires ambitionnaient de soumettre les peuples non-musulmans sur l'ensemble du Nord-Cameroun.

De nos jours, les sociétés montagnardes portent les traits de cette époque fortement influencée par des idéologies guerrières. Ces sociétés se sont désorganisées sous la pression des combats menés avec des civilisations dont l'infrastructure idéologique reposait essentiellement sur la violence, la captation des ressources et la spéculation du capital humain. Jean-Yves Martin parle d'une «  *guerre de cent ans*  » qui a mis en branle l'ensemble des territoires et des sociétés dans cette partie du Cameroun. «  *La guerre déclenchée et les nombreuses expéditions de pillage provoquent une contraction géographique des positions païennes, de nouveaux mélanges et enfermèrent définitivement les païens dans leurs rochers*  »<sup>10</sup>. L'extraversion des sociétés montagnardes remonte à cette époque. L'introduction de nouvelles valeurs sociales, culturelles et idéologiques ont largement affecté les sociétés jadis restées en marge de grands bouleversements historiques. Cette époque introduit

---

<sup>10</sup> Jean-Yves Martin,  *Les Matakam du Cameroun* , op. cit., p. 38.

également une rupture fondamentale : la hiérarchisation dans l'ordre de structuration et d'interaction des sociétés en présence.

Les sociétés islamiques disent être des maîtres et les sociétés montagnardes sont des sociétés à soumettre. Les sociétés autochtones sont désormais sous la tutelle des sociétés conquérantes ayant fait leur incursion dans des territoires longtemps habités et domestiqués par les montagnards. Il s'opère désormais ce que Karl Marx appelle la « *dialectique historique* » avec le renversement des statuts : les autochtones perdent le contrôle de leurs territoires et les « étrangers » instaurent leur hégémonie. La dynamique de mise en minorité des Montagnards prend racine dans ce contexte où l'islamisation s'empare de la partie septentrionale du Cameroun.

## **II- Les minorités Montagnardes face aux réalités de la vie moderne**

### **a) Les migrations forcées comme facteur d'acculturation**

Les migrations des peuples des montagnes ont commencé à prendre de relief vers la fin de la colonisation française vers les années 1950. L'autorité coloniale française visait à décongestionner les montagnes qui sur le plan démographique étaient densément peuplées. La politique des migrations en cette période s'inscrivait largement dans la perspective de viabilisation et de mise en valeur des terres arables. Pour donner du concret à cette politique de migration, des casiers de colonisation agricole ont été créés dans des localités à forte potentialités agricoles. Il s'agit notamment des localités de Koza, Gansé, Doulo, Mangavé et Tayer. Ces localités installées en plaine vont recevoir des colonies des paysans montagnards. Lorsque le Cameroun accède à l'indépendance le 1<sup>er</sup> janvier 1960, c'est avec une certaine vigueur que cette politique des migrations paysannes sera reproduite. Le nouveau pouvoir va mettre à contribution les autorités traditionnelles et les autorités administratives pour contraindre les montagnards à quitter leur milieu d'origine (la montagne) et à descendre en plaine pour se mettre au service de nouvelles cultures de rentes (coton, arachides...). Désormais, les montagnards affrontent une nouvelle vie sociale et seront sous la tutelle des chefs musulmans. Bien que s'inscrivant dans la nouvelle politique agricole engagée par l'Etat du Cameroun, les migrations des populations Montagnardes vont revêtir de nouveaux enjeux au niveau local.

Ainsi dans les zones d'installation les paysans montagnards affrontent un nouvel ordre social. En plaine règne l'ordre musulman et le pouvoir des chefs musulmans n'a pas de limite. Les paysans montagnards doivent s'y habituer au péril de leur liberté et de leur identité. Ils constituent désormais la main d'œuvre agricole que les chefs musulmans orientent dans des vastes plantations pour leur propre compte. Avec l'extension des zones agricoles à Ngong, Lagdo, Touboro et Mbaimboum, les paysans ont gagné du terrain et les chefs musulmans n'ont pas cessé de faire main basse sur

leurs ressources agricoles par des pratiques d'extorsion<sup>11</sup>. Il y a toute une série de stratégies par lesquelles le chef traditionnel s'aliène la marge de manœuvre du paysan montagnard. Il y a d'abord la spéculation foncière qui consiste à louer des espaces vides et inexploités aux paysans migrants qui n'ont aucun droit de propriété sur le capital foncier.

A cela il faut ajouter la dîme agricole (*zakkât*) versée en fonction du volume des récoltes du paysan. Plus la récolte est abondante plus sera consistante la part du chef. Une telle opération est à l'œuvre dans les différents sites de « casiers de colonisation agricole » où la forte présence des migrants paysans montagnards constitue une opportunité d'accumulation et de privatisation des ressources diverses pour les chefs musulmans. A l'évidence, migré en zones agricoles, le paysan montagnard n'a plus de prise sur la réalité locale. Il subit les rouages du système mis en place par les sociétés musulmanes. Dans ces sociétés notamment, les chefs traditionnels jouissent d'un pouvoir énorme sur les populations et sont propriétaires de vastes espaces terriens. Les paysans montagnards ont désormais appris à intégrer la réglementation musulmane en matière de gestion du foncier.

En plaine le rapport au foncier ne répond à aucun code réglementaire si ce n'est d'abord à sa valeur marchande. Les paysans montagnards doivent abandonner leurs techniques culturelles pour se consacrer aux cultures de rentes telles le coton, le maïs et les arachides. C'est en effet toute la temporalité saisonnière qui change. Le rythme des saisons épouse du coup les besoins de l'économie nationale qui accorde plus d'attention aux cultures de rente et à la modernisation des techniques agricoles. Cela ne fait qu'accentuer l'acculturation des paysans montagnards qui peinent désormais à faire usage des techniques agricoles traditionnelles en territoire de migration.

### ***b) La déstructuration des chefferies traditionnelles***

C'est dans la mouvance des conquêtes islamo-peuhles que les sociétés montagnardes se sont déstructurées. Dès leur prise de possession des territoires dans la partie septentrionale du Cameroun, les sociétés islamiques vont instaurer le modèle d'organisation sociopolitique indigène qui leur est propre. Ainsi ils vont pousser les sociétés autochtones à s'ajuster et à s'arrimer au modèle d'organisation des Foulbé (lamidat), des Mandara ou des Kotoko (sultanat). Lentement mais irréversiblement les sociétés montagnardes vont épouser le régime de société musulmane. Fondamentalement, ce travail est mené d'abord par l'élite traditionnelle montagnarde qui se convertit à l'islam. Une fois converti, le chef montagnard sert d'instrument de véhicule à l'idéologie islamique dans sa communauté d'origine. En raison d'avantages matériels (finances, voiture, nouvelles bâtisses...) et symboliques (autorité, promotion politique ou administrative), le chef montagnard nouvellement converti à l'islam agit

---

<sup>11</sup> Motaze Akam, *Le défi paysan en Afrique. Le laamido et le paysan dans le nord du Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 1990.

comme un véritable vecteur de changement des comportements collectifs. Son nouveau statut religieux lui impose de vivre une identité par procuration ou plutôt une identité d'emprunt : celle qui régit les sociétés musulmanes. Il va régner sur sa communauté à travers des règles et des mécanismes qui sont à l'œuvre dans les sociétés peuhles ou mandara.

C'est davantage sous le régime d'Ahmadou Ahidjo (1960-1982) que le phénomène de déstructuration des chefferies traditionnelles des sociétés montagnardes s'est opéré et a pris du relief. Le nouveau pouvoir postcolonial cherchait à constituer des clientèles dans les régions où l'idéologie islamique peinait à gagner du terrain. C'est alors que les chefs traditionnels, en raison de leur proximité avec les populations locales ont été associés très tôt à la dynamique de construction de rapport de la périphérie au pouvoir central. Au plan fonctionnel les sociétés montagnardes intègrent le système de *faada*, sorte de gouvernement traditionnel, constitué des individus jouant des rôles spécifiques. La gestion du pouvoir se structure autour du « chef » qui concentre entre ses mains l'essentiel des fonctions sociopolitiques et jouit désormais d'une certaine majesté, d'une certaine autorité, d'une certaine magnificence de pouvoir.

Alors qu'anthropologiquement, le pouvoir reste davantage symbolique que réel au sein des sociétés montagnardes<sup>12</sup>, l'islamisation a entraîné de transformations en matière de configuration et de structuration de gestion de pouvoir traditionnel. Le chef montagnard islamisé dispose d'une vaste cour, d'une grande concession, il est toujours entouré des « gardes corps », il concentre le plus souvent le pouvoir temporel et spirituel lorsqu'il dispose des connaissances avérées sur le plan religieux ; il établit une relation de suzeraineté au reste de la population. Par un procédé de violence symbolique, il est plus craint qu'aimé par les populations qui sont bien conscientes qu'il y a une « *dérégulation* » dans leur société. La concentration du pouvoir politique implique également quelques marques de stratification sociale dans la mesure où l'idée d'une famille « royale » ou « régnante » émerge au sein de la conscience collective. Alors que par le passé de telles structurations ne se révélaient pas au grand jour ; aujourd'hui il y a une nette division des statuts et des rangs au sein des membres de la société montagnarde.

### **c) *L'abandon des techniques culturelles traditionnelles***

En montagnes ce sont les savoirs endogènes qui régissent les techniques culturelles. Avant la colonisation occidentale, les techniques et les pratiques agricoles reposaient essentiellement sur les instruments traditionnels élaborés par les montagnards eux-mêmes. Déjà le rapport à l'environnement était marqué du sceau de la religiosité et de la sacralité. Avec l'introduction des cultures de rentes et la descente

---

<sup>12</sup> Cf. Jean Hurault, « Quelques aspects de la structure sociale des montagnards kirdi du nord Cameroun », *Bulletin de l'IFAN*, n°1-2, 1958, pp. 111-122.



des montagnards en plaine, c'est cet ensemble de logistiques indigènes qui sera abandonné. De toute évidence la plaine s'offre comme un espace étranger, vidé de sens socioreligieux où prévaut la réglementation islamique en matière de gestion de l'environnement. Le paysan montagnard doit se référer au chef musulman pour accéder à la terre et en disposer selon les normes qu'on lui aura fixé.

Avec les nouvelles cultures telles le coton, le maïs et les arachides, le paysan montagnard doit utiliser la technique de l'attelage. Il faut s'appuyer sur les bœufs pour cultiver de grands espaces. Pour plus de productivité il faut utiliser les intrants agricoles. L'utilisation des cordes lors des semailles est une autre technique à laquelle s'habitue de plus en plus le paysan montagnard. Par ailleurs, même s'il tend à reproduire le système d'organisation indigène à l'œuvre en montagne, le paysan montagnard perd progressivement de sa pratique culturelle locale. Dans les modes de consommation alimentaire le maïs remplace le mil des montagnes. Le contact avec la plaine n'a pas seulement des conséquences sur l'activité agricole du paysan. Il affecte également l'activité pastorale. Eleveur du petit bétail, le paysan éprouve d'énormes contraintes à ériger des enclos où il doit garder son patrimoine animalier. Il investit et oriente son énergie dans l'agriculture qui est désormais sa principale source de revenu. C'est le savoir endogène propre aux montagnards qui est désormais relégué au second plan.

D'avantage le paysan montagnard se trouve écartelé entre deux mondes : celui de la plaine, qui est son nouveau milieu d'accueil, et celui de la montagne qu'il a laissé et auquel il n'a plus qu'une relation relâchée, pleine de nostalgie. Même revenu dans son village d'origine, le montagnard est devenu un individu à « identité hybride » voire segmentée. En matière d'activité agricole, il peine à faire usage des techniques agricoles traditionnelles de façon stricte. L'élévation des cultures en terrasses lui semble désormais une tâche ardue et très éprouvante qui acquiert de temps, d'énergie et surtout d'astuces. Il abandonne aussi le « mil d'origine » pour cultiver le « mil de contre-saison ». Par ailleurs, l'abandon des savoirs locaux affectent également le maintien de l'écosystème en montagne. Avec l'introduction de nouvelles cultures telles le coton et le maïs et surtout la culture d'attelage qui fait ombrage à la culture en terrasse il y a des conséquences néfastes sur le sol et les terres arables. L'érosion gagne de terrain et les paysans manquent de plus en plus d'espaces à exploiter.

### **III- Quelques indicateurs de la marginalisation des minorités Montagnardes**

#### **a) *L'exclusion sociopolitique***

La marginalisation politique des minorités Montagnardes se traduit par leur éviction des instances et sphères de décision. Ils sont également sous-représentés dans les structures électives comme les communes ou le parlement. Le « *Mémoire* »

*des Montagnards chrétiens et animistes du Mayo-Sava* »<sup>13</sup> rendu public en 2009 donne la pleine mesure de la discrimination politique de certaines minorités Montagnardes dans la région de l'Extrême-Nord. Dans le département du Mayo-Sava où sur le plan démographique dominant les minorités Montagnardes comme les Podoko, les Mouktélé, les Zoulgo, les Guemjek, les Mboko, les Vamè et les Molko, ce sont les Mandara qui occupent l'essentiel des positions sur le plan politique, administratif et institutionnel. Les minorités Montagnardes sont exploitées comme bétail électoral lors de différentes échéances politiques. Si déjà sous le régime du parti unique, il était difficile de voir un montagnard occuper un poste de premier rang sur le plan institutionnel, le contexte d'ouverture des années 1990 n'a pas apporté de changements significatifs dans la vie politique des minorités Montagnardes, notamment dans le département du Mayo-Sava. « *C'est sous la période du parti unique que les Montagnards ont vécu la pire de leur exclusion politique. L'administration locale exclusivement détenue par les musulmans n'avait rien fait pour favoriser la participation de cette communauté à la gestion des affaires publiques* » souligne le Mémoire des Montagnards. Aujourd'hui encore, l'élite musulmane qui monopolise tous les leviers de pouvoir tant dans le parti dominant le Rassemblement démocratique du peuple Camerounais (RDPC) que dans l'espace institutionnel (gouvernement, parlement, communes, direction des sociétés d'Etat) manœuvre toujours pour maintenir les Montagnards à l'arrière-plan de la politique locale et nationale. Même les injonctions du parti à instituer la composition sociologique lors des listes de candidature lors des élections locales (municipales et législatives) ne sont pas respectées.

L'élite musulmane exploite en effet une situation produite par l'histoire. Pour des raisons de conflit historique et pour avoir été longtemps marginalisé sous le régime d'Ahmadou Ahidjo, les Montagnards accordent généralement leurs suffrages au RDPC, parti au pouvoir. Fort paradoxalement, ils ne bénéficient pas des retombées de leur militantisme lorsqu'il faut procéder à la promotion des cadres dans ce département. Dans le mémoire sus-évoqué, tous les cadres occupant les postes de direction dans la haute administration publique sont musulmans. Les trois communes que compte le Mayo-Sava (Tokombéré, Mora et Kolofata) ont à leur tête les musulmans. Sur quatre parlementaires, trois sont musulmans. Les trois sections du RDPC dans le département sont également dirigées par les musulmans. Les minorités Montagnardes accusent ainsi largement une exclusion quasi systématique dans l'espace politique, administratif et institutionnel. Pour cette raison, elles ne peuvent influencer le processus de décision ni au niveau local ni au niveau national. Elles subissent plutôt le diktat des groupes dominants. De même la question de citoyenneté des Montagnards reste lancinante. Vivant pour la majorité dans les montagnes où les services publics sont inexistantes et éloignés des postes d'établissements des pièces officielles (cartes

---

<sup>13</sup> « Le Mémoire des Montagnards chrétiens et animistes du département du Mayo-Sava (Extrême-Nord) », *La Météo hebdo*, n°245 du 22 juin 2009, pp. 8-10.

nationales d'identité, actes de naissance, acte de mariage), les Montagnards affrontent d'énormes difficultés à accéder à ces pièces. Ainsi, lors des élections ces peuples ne peuvent remplir leur devoir civique (vote) parce que justement ils ne disposent des cartes nationales d'identité. Pour permettre aux montagnards d'accéder aux différentes pièces officielles, il faut surtout installer les postes d'identifications et d'état civil dans les montagnes ; faute d'une telle mesure les Montagnards seront toujours privés de la citoyenneté et seront comme par le passé discriminés dans les lieux où se prennent directement des décisions engageant leur avenir (communes, parlement, politiques de développement...). La sous-représentativité dans l'espace politique et institutionnel est une marque de leur mise en minorité et traduit de fait un déni de citoyenneté à ces peuples.

### ***b) Absence de services sociaux de base et sous-développement économique***

Il faut observer la marginalisation socio-économique des minorités Montagnardes à partir du déficit des infrastructures sociales devant soutenir le développement dans leurs localités. Dans ce domaine encore, nous allons nous appuyer sur le mémorandum des montagnards du Mayo-Sava. Ce document mentionne que : « *Les régions des montagnes (...) sont complètement sevrées d'infrastructures de développement. Les structures devant soutenir les services sociaux de base sont quasi inexistantes. La question sociale dans ces régions met à nu le degré de marginalisation et de discrimination éhontées dont les peuples des montagnes sont victimes* ». Il s'agit notamment des secteurs tels l'éducation, la santé, l'hydraulique villageoise, l'électrification rurale et les voies de communication. Sur le plan éducatif les zones de montagnes accusent un déficit d'infrastructures en quantité et en qualité. Il existe encore de gros villages qui ne disposent d'aucune école et où il existe pourtant un grand besoin en éducation. Ainsi dans l'arrondissement de Tokombéré les villages comme Mosroh, Mbélché, Dédéné ne disposent pas d'écoles.

Dans l'arrondissement de Mora les élèves doivent encore parcourir de dizaines de kilomètres pour atteindre une école. S'il existe quelques établissements scolaires, ils fonctionnent dans de très mauvaises conditions. C'est ainsi que l'Ecole publique d'Igzawa à Godigong en territoire Podoko n'a jamais bénéficié d'un appui financier de la part des pouvoirs publics ni des structures décentralisées (communes). Généralement ce sont les parents qui doivent construire les salles de classe et prendre en charge les maîtres qui sont parfois sans qualification. Au niveau secondaire, il manque cruellement d'enseignants et les élèves prennent cours à même le sol faute de tables-bancs. « *Chez les populations vivant en zone de montagne, près d'une personne seulement sur huit est alphabétisée alors que la ratio avoisine 1 sur 3 en plaine* » rapporte une

étude de Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en 2002<sup>14</sup>. A la suite du mémorandum de 2009 quelques établissements ont été créés dans certains villages des montagnes. Il s'agit des collèges d'enseignement secondaire de Makoulahé, de Godigong (arrondissement de Mora) et de Mayo-Plata (arrondissement de Tokombéré). Au plan sanitaire, ce sont principalement les hommes d'églises qui construisent des centres de santé pour les populations. Il s'agit des centres de santé de Tala-Mokolo, de Goudjimdelé et de Godigong, installés dans l'arrondissement de Mora.

Les centres de santé du secteur public sont pratiquement sous-équipés et n'offrent aucun service de soins probants. Il en est ainsi des centres de santé de Kotraba et d'Oudjilah. Les deux établissements sanitaires publics qui existent pour une population estimée à plus de 250 000 milles âmes. En matière d'hydraulique villageoise, abandonnés par les pouvoirs publics, les populations se ravitaillent dans des cours d'eau et des puits traditionnels quand ils existent. Ces populations courent ainsi le risque des maladies hydriques (choléra, diarrhées...). Dans des villages où les associations communautaires existent, les populations cotisent des contributions financières pour construire des forages afin d'accéder à l'eau potable. L'électrification rurale reste encore un mirage pour beaucoup des villages des montagnes. Les routes viables sont également inexistantes chez les montagnards.

Les paysans rencontrent d'énormes difficultés à écouler leurs produits agricoles vers les grands marchés qui sont installés en plaine. En effet l'absence d'équipements socio-économiques dans les villages des montagnes affecte considérablement les conditions de vie des populations. Cela se traduit par leur incapacité à répondre de façon efficiente aux besoins multiples tels que la bonne alimentation, l'éducation, la santé, l'accès à l'eau potable et le logement décent. Comme le mentionne cette étude sur la pauvreté en milieu rural : « *Dans l'Extrême-Nord, à Koza comme en pays zoulgo (villages des montagnes), santé et éducation n'atteignent pas le quart des dépenses familiales. Or, ce sont pourtant là les fondements vitaux d'une société. La misère actuelle risque d'accoucher d'une misère encore plus grave* »<sup>15</sup>. La pauvreté des Montagnards est accentuée par le déficit d'une politique de développement qui les intègre dans tout le processus. Ces populations sont complètement en marge de tout processus de développement intéressant leurs localités. Dans la plupart des cas, c'est l'élite musulmane qui définit les réalisations publiques et les localités dans lesquelles celles-ci doivent être installées. Les Montagnards ne sont pas maîtres des politiques de développement même quand celles-ci sont modulées au niveau local, notamment dans les collectivités territoriales décentralisées. La déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones admet en article 23 que : « *Les peuples autochtones*

---

<sup>14</sup> PNUD, « Conditions de vie des ménages et profil de pauvreté à l'Extrême-Nord Cameroun en 2001 », décembre 2002.

<sup>15</sup> Prosper Abe'ele, « La pauvreté en milieu rural au Cameroun : des documents officiels à la réalité », Marie-Thérèse Mengue et Jean-Didier Boukongou (dir), *Comprendre la pauvreté au Cameroun*, Yaoundé, Presses de l'UCAC, 2004, p. 281.

*ont le droit de définir et d'élaborer des priorités et des stratégies en vue d'exercer leur droit au développement. En particulier, ils ont le droit de définir et d'élaborer tous les programmes de santé, de logement et autres programmes économiques et sociaux les concernant et, autant que possible, de les administrer au moyen de leurs propres institutions".* Il se trouve que les Minorités subissent encore les choix opérés par les groupes dominants notamment leur élite qui décide des actions à entreprendre pour les groupes minoritaires. A Tokombéré<sup>16</sup>, une étude de la GTZ en 2004 mentionne que : « *L'immense félicité des populations d'avoir une haute personnalité originaire de la commune n'a pas toujours produit les effets escomptés en terme de bilan. Booster le développement, attirer les investisseurs, animer et guider l'essor local, telles étaient les espérances. Elles sont aujourd'hui face à de graves désillusions. Le désenchantement de plus en plus manifeste vis-à-vis de la commune et du PAN (Président de l'Assemblée nationale) rend compte de la réceptivité des populations au processus de la décentralisation* »<sup>17</sup>. La commune de Tokombéré, loin de se consacrer au développement local, croupit plutôt sous la coupe de l'élite musulmane dont la préoccupation majeure est la conservation du pouvoir. C'est ce qui explique que les secteurs vitaux comme l'éducation, la santé, l'hydraulique villageoise, la viabilisation des routes soient complètement délaissés. Pour obvier à cette situation qui hypothèque durablement le développement socioéconomique des minorités Montagnardes, il faut qu'elles soient étroitement associées à l'identification et à l'élaboration des programmes et des projets sociaux à réaliser dans leurs localités respectives. Il faut surtout s'appuyer sur les associations qui existent et assument aujourd'hui un rôle stratégique dans la vie socio-économique de ces populations. Notamment dans le contexte de la décentralisation en cours au Cameroun depuis 2010, les communes doivent faire des populations des partenaires privilégiés dans la gestion et la mise en œuvre des programmes et des projets à impact ou à portée communautaire. Sinon les minorités Montagnardes resteront encore prisonnières de pauvreté et de sous-développement socioéconomique chronique.

### **c) Acculturation et déculturation progressive des minorités Montagnardes**

Au plan socioculturel, les peuples des montagnes subissent une mise en infériorité de leur patrimoine culturel. Il faut en effet aller au-delà de la mise en scène médiatique des manifestations culturelles pour prendre la mesure de la marginalisation des Montagnards sur le plan socioculturel. La relégation au second plan de l'identité montagnarde s'apprécie à partir de l'imposition des systèmes d'organisation

---

<sup>16</sup> L'actuel président de l'Assemblée nationale du Cameroun, Cavaye Yeguié Djibril est originaire de l'arrondissement de Tokombéré.

<sup>17</sup> Dominique Junior. Zambo Zambo et al., « Les relations de coopération entre les autorités traditionnelles, les pouvoirs étatiques (service de l'administration) et les représentants des communes et leurs implications sur le processus de décentralisation en cours », GTZ, 2004

sociopolitique indigène propres aux sociétés musulmanes. A ce niveau l'on voit bien que les structures sociales des montagnards sont discriminées à l'avantage des groupes musulmans qui ont réussi à instaurer leur modèle de société sur l'ensemble du Nord-Cameroun. Par ailleurs la position hégémonique de l'élite musulmane dans l'espace institutionnel leur permet de mettre en exergue les manifestes culturels qui configurent leurs sociétés. C'est ce qui a cours dans les médias publics comme la Cameroon radio television (CRTV) où l'on présente régulièrement les fantasias et les musiques à consonance musulmane. C'est bien là une tendance bien rodée qui perpétue la vision monolithique de la physionomie socioculturelle de cette partie du Cameroun. Cela donne l'illusion d'une culture dominante qui ferait obstruction aux autres.

Dans une région marquée par le pluralisme socioculturel, les supports médiatiques se doivent de promouvoir cette identité culturelle plurielle. Ce qui est évident aujourd'hui c'est l'infériorisation des cultures des groupes sociaux minoritaires à l'instar des montagnards qui peinent à s'exprimer dans les espaces publics dont les médias sont censés servir de dévoilement. Dans une société nationale à configuration multiculturelle, les pouvoirs publics sont tenus de donner la possibilité à toutes les sensibilités de révéler leurs potentialités et leur identité.

On devrait davantage favoriser l'expression des cultures des groupes minoritaires en raison justement des déficits et d'incapacités qu'ils accusent sur le plan d'organisation et de mobilisation dans la promotion de leurs droits culturels. Car c'est de cela qu'il s'agit lorsqu'on voit que des groupes dominants ne trouvent aucun intérêt à promouvoir les cultures des minorités ethniques qui apparaissent à leurs yeux comme des cultures marginales. La Commission africaine des droits de l'homme et des peuples sur les populations/communautés autochtones remarque : « *Les peuples autochtones sont victimes d'une marginalisation culturelle, qui a pris différentes formes et qui est causée par une combinaison de facteurs. La perte des principales ressources de production a négativement influé sur les cultures des peuples autochtones, les privant du droit à maintenir le mode de vie de leur choix et de conserver et développer leurs cultures et leur identité culturelle selon leur propre volonté* »<sup>18</sup>. En 2010 les chefs traditionnels non-musulmans de l'arrondissement de Tokombéré dénonçaient la domination dont ils sont victimes de la part des chefs musulmans. Dans une lettre ouverte envoyée au chef de l'Etat, ils écrivaient : « *Nous, chefs traditionnels non-musulmans de 3<sup>ème</sup> degré de l'arrondissement de Tokombéré...dénouons avec la dernière énergie la marginalisation et la méconnaissance dont nous somme régulièrement dans la conduite des affaires publiques relatives au développement local ; valons au même titre que les chefs de confession musulmane* »<sup>19</sup>. En 1998 un

---

<sup>18</sup> Rapport du Groupe de Travail d'Experts de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples sur les Populations/Communautés autochtones, Copenhague, Danemark, 2005, p. 47.

<sup>19</sup> « Mémoire des chefs traditionnels non-musulmans de 3<sup>ème</sup> de l'arrondissement de Tokombéré », *La météo hebdo*, n°282 du 05 avril 2010.

conflit de succession à la chefferie chez les Molko de Makalingai a opposé les populations autochtones aux musulmans qui cherchaient à imposer à un « chef allogène ». A Tokombéré la réalité montre que les populations autochtones qui sont dirigées par les chefs musulmans végètent dans une situation de sous-développement chronique. Aucun investissement dans les secteurs sociaux n'est réalisé. Les gros villages tels que Gadoua, Mosroh, Membeza, Dalla-Zoulgo, Gadabak, Mbélè, Baram, Mbelchè et Delder sont sevrés des forages, des centres de santé et des routes viables. Les chefs traditionnels agissent ici comme de véritables obstacles au développement à la base. Même les initiatives communautaires d'organisation et de mobilisation autour des projets sociaux butent sur l'hostilité des chefs musulmans. C'est ce qui explique les tensions communautaires qui surgissent soit sous le mode de conflits ouverts comme à Molko ou sous la forme de mémorandums adressés aux autorités publiques comme à Tokombéré.

## **Conclusion**

Cette étude a pour objectif de dégager quelques caractéristiques de la situation des minorités Montagnardes dans la région de l'Extrême-Nord. Les minorités Montagnardes restent aujourd'hui confrontées à une série de mécanismes et de logiques qui les prédisposent à une marginalisation permanente. Cette marginalisation s'exprime sur plusieurs plans : social, économique, politique et institutionnel. Une telle situation a des incidences directes sur leurs conditions de vie. Egalement beaucoup des villages des montagnes sont sans infrastructures de développement d'où la pauvreté ambiante qui frappe les populations qui ne peuvent plus répondre aux besoins sociocommunautaires : éducation, santé, eau potable... Certains groupes des montagnes sont régulièrement violés dans leurs droits à disposer d'eux-mêmes et sont placés sous la tutelle des groupes musulmans.

Aussi la sous-représentativité des montagnards dans les sphères de décision est manifeste au niveau communal, parlementaire et institutionnel. Et pourtant ce sont là des secteurs fondamentaux des droits humains. Malgré la consécration constitutionnelle de l'existence des minorités au Cameroun, leur situation indique plutôt qu'elles sont sujettes à une marginalisation multiforme. Cela est en nette contradiction avec les instruments internationaux de promotion des droits des minorités.

La Convention n°169 de l'Organisation internationale du Travail reconnaît en son article 7 que : « *Les peuples [autochtones] doivent avoir le droit de décider de leurs propres priorités en ce qui concerne le processus du développement, dans la mesure où celui-ci a une incidence sur leur vie, leurs croyances, leurs institutions et leur bien-être spirituel et les terres qu'ils occupent ou utilisent d'une autre manière, et d'exercer autant que possible un contrôle sur leur développement économique, social et culturel propre. En outre, lesdits peuples doivent participer à l'élaboration, à la mise en œuvre*

et à l'évaluation des plans et programmes de développement national et régional susceptibles de les toucher directement ».

La déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones adoptée en 1994 mentionnait en son article 1<sup>er</sup> : « Les peuples autochtones ont le droit de jouir pleinement et effectivement de l'ensemble des droits de l'homme et des libertés fondamentales reconnus par la Charte des Nations Unies, la Déclaration universelle des droits de l'homme et le droit international relatif aux droits de l'homme ».

Au Cameroun, malgré la ratification d'un certain nombre d'instruments internationaux de protection des droits des minorités, les communautés autochtones sont régulièrement victimes d'exploitation économique, d'aliénation culturelle et d'exclusion politique de la part des groupes dominants. L'analyse faite des minorités Montagnardes montre que ces groupes continuent de subir de façon permanente des effets d'exclusion qui portent atteinte à leurs droits fondamentaux. Dès lors il faut que l'Etat, au-delà de leur consécration normative et constitutionnelle, œuvre concrètement à la promotion de la dignité et de la citoyenneté des minorités qui constituent une entité irréductible de la communauté nationale.

## **Bibliographie**

Abe'ele, P. (2004), « La pauvreté en milieu rural au Cameroun : des documents officiels à la réalité », Marie-Thérèse Mengue et Jean-Didier Boukongou (dir), *Comprendre la pauvreté au Cameroun*, Yaoundé, Presses de l'UCAC.

Abéga, S. C. et P. Bigombe Logo (2006) (dir), *La marginalisation des Pygmées d'Afrique centrale*, Saint-Geomes, Afrédit.

Alawadi Zelao, (2012), « Système des Nations Unies de protection et de promotion des droits des minorités : l'exemple des minorités Montagnardes à l'Extrême-Nord Cameroun », communication présentée à l'Atelier national sur : « *La participation des minorités aux prochaines élections municipales et législatives au Cameroun* », organisé par Minority Rights Group, Yaoundé, 28-29 septembre.

Barume, A. (2005), *Etude sur le cadre légal pour la protection des droits des peuples indigènes et tribaux au Cameroun*, OIT.

*Enjeux. Bulletin d'analyses géopolitiques pour l'Afrique centrale*, (2010), « Exclusions en Afrique centrale », n°44.

Graffenried, C. V. (1984), *Das Jahr des Stieres. Ein opferritual der Zulgo and Gemjek in Nordkamerun*, Universitatverlag Freiburg Schweiz.

Hurault, J. (1958), « Quelques aspects de la structure sociale des montagnards kirdi du nord Cameroun », *Bulletin de l'IFAN*, n°1-2, pp. 111-122.



Martin, J-Y. (1970), *Les Matakam du Cameroun*, Paris, ORSTOM.

Motaze Akam,(1990), *Le défi paysan en Afrique. Le laamido et le paysan dans le nord du Cameroun*, Paris, L'Harmattan.

Mouangue Kabila, J. (2009), *La protection des minorités et des peuples autochtones au Cameroun. Entre reconnaissance interne contrastée et consécration universelle réaffirmée*, Paris, Dianoia.

Mouiche, I. (2012), *Démocratisation et intégration sociopolitique des minorités ethniques au Cameroun. Entre dogmatisme du principe majoritaire et centralité des partis politiques*, Dakar, CODESRIA.

Mveng, E. (1962), *Histoire du Cameroun*, Yaoundé, SOPECAM.

Nguiffo, S. et N. Mballa, (s/d.), « Les dispositions constitutionnelles, législatives et administratives relatives aux populations autochtones au Cameroun ».

Pelican, M. (2011), "Mbororo on the move: from pastoral mobility to international travel", *Journal of contemporary African studies*, Vol. 29, n°4, pp. 427-440;

\_\_\_\_\_ (2009), "Complexities of indigeneity and autochtony. An African example", *American ethnologist*, Vol. 36, n°1, pp. 52-65;

\_\_\_\_\_ (2008), « Mbororo claims to regional citizenship and minority status in North-West Cameroon », *Africa*, 78 (4), pp. 540-560.

Socpa, A. (2003), *Démocratisation et autochtonie au Cameroun. Trajectoires régionales divergentes*, Munster, Lit Verlag.

Urvoy, Y. (1949), *Histoire de l'empire du Bornou*, IFAN, Mémoire n°7.

Zambo Zambo, D. J. et al., « Les relations de coopération entre les autorités traditionnelles, les pouvoirs étatiques (service de l'administration) et les représentants des communes et leurs implications sur le processus de décentralisation en cours », GTZ.

## **Documents**

2010 « Mémoire des chefs traditionnels non-musulmans de 3<sup>ème</sup> degré de l'arrondissement de Tokombéré », *La météo hebdo*, n°282 du 05 avril.

2010 « La situation des droits des peuples autochtones au Cameroun. Rapport supplémentaire soumis suite aux 15<sup>e</sup>-19<sup>e</sup> rapports périodiques du Cameroun (CERD/C/CMR/19) ».

2009 « Le Mémoire des Montagnards chrétiens et animistes du département du Mayo-Sava (Extrême-Nord) », *La Météo hebdo*, n°245 du 22 juin.

2005 « Rapport du Groupe de Travail d'Experts de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples sur les Populations/Communautés autochtones », Copenhague, Danemark.

PNUD, (2002), « Conditions de vie des ménages et profil de pauvreté à l'Extrême-Nord Cameroun en 2001 ».

### Annexe

#### **Département du Mayo-Sava**

##### L'exécutif municipal

<b>Arrondissements</b>	<b>Maires</b>	<b>Identité ethno-religieuse</b>
Mora	ABBA BOUKAR	Mandara/Musulman
Kolofata	MADI GALDA	Mandara/Musulman
Tokombéré	KARI DEGUER	Molko/Musulman

##### Le parlement

<b>Arrondissements</b>	<b>députés</b>	<b>Identité ethno-religieuse</b>
Mora	- ABBA BOUKAR - SALOMON fils de DOVOGO	Mandara/Musulman Mouktélé/Chrétien
Kolofata	RAMADAN	Kanouri/Musulman
Tokombéré	CAVAYE YEGUIE DJIBRIL	Mada/Musulman

##### La direction du RDPC, parti dominant dans le Mayo-Sava

<b>Arrondissement</b>	<b>Sections</b>	<b>président</b>	<b>Identité ethno-religieuse</b>
Mora	Mayo-Sava Nord	ABBA BOUKAR	Mandara/Musulman
kolofata	Mayo-Sava Ouest	TALBA DOUNGOUSS	Mandara/Musulman
Tokombéré	Mayo-Sava Sud	NABA HANS	Mada/Musulman

**Source** : « Mémoire des Montagnards chrétiens et animistes du département du Mayo-Sava (Extrême-Nord) », *La météo hebdo*, n°245, 22 juin 2009, p. 9.